



COMMUNIQUÉ

Communiqué des représentants du personnel de l'Institut national de la consommation
60 millions de consommateurs

Malakoff, le 12 mars 2025

Communiqué des représentants du personnel de l'Institut national de la consommation/60 Millions de consommateurs

Non à la privatisation de 60 Millions de consommateurs Non au démantèlement de l'INC

Mardi 11 mars, nous avons été reçus à Bercy par Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire.

Madame Louwagie a annoncé que le gouvernement de Monsieur Bayrou était dans la continuité de la décision du gouvernement précédent, céder *60 Millions de consommateurs*, mais que cet arbitrage devait être confirmé. Elle a affirmé qu'elle nous recevait avant tout pour nous écouter.

Nous avons pu lui dire que *60 Millions* contribue à l'information des consommateurs par la publication d'essais, d'enquêtes et d'études, en application de l'article L822-2 du Code de la consommation.

Un récent rapport de la Cour des comptes a montré que les difficultés financières de l'INC ne sont dues qu'à un désengagement constant de l'État qui a progressivement empêché l'INC et *60 Millions* d'investir, notamment dans la transformation numérique du titre et la prospection de nouveaux abonnés.

Nous lui avons rappelé qu'Olivia Grégoire, ministre de la consommation du gouvernement Attal, avait proposé, en juin dernier, un plan de transformation de l'INC pour un retour à l'équilibre financier dans les trois ans.

Nous lui avons également remis une pétition qui a réuni en quelques semaines, 107 000 signataires, hostiles à la privatisation de *60 Millions de consommateurs*.

Nous lui avons affirmé que cette décision de privatisation, si elle était confirmée par le Parlement et le conseil d'administration de l'INC, entraînerait la disparition de *60 Millions de consommateurs*, magazine sans publicité, diffusant en toute indépendance des informations expertes pour conseiller et alerter les consommateurs et permettant également aux professionnels d'améliorer leurs produits et services depuis 55 ans.

Privatiser *60 Millions* entrainerait également la fermeture à court terme de son éditeur public, l'Institut national de la consommation, qui a des missions d'information, d'éducation et de soutien technique aux associations de consommateurs. Les ressources de l'INC proviennent en effet aux deux tiers des ventes de son magazine.

L'INC et *60 Millions de consommateurs* emploient une soixantaine de salariés de droit privé, dont l'emploi serait sacrifié par Bercy si l'opération était menée à terme.

Nous considérons que cette décision, si elle était confirmée, serait d'une grande brutalité, d'autant que personne ne remet en cause l'intérêt, la qualité des publications et des travaux, ainsi que leur apport au débat public.

La publication de 60 Millions de consommateurs étant une mission confiée par la loi à l'INC, il reviendra *in fine* au Parlement de suivre ou non le souhait du gouvernement sur le sort du titre, ce dont convient la Ministre.

Nous comptons donc sur les représentants des citoyens au Parlement pour préserver le seul service public d'information aux consommateurs et pour inciter le gouvernement à inscrire le plan de rebond d'Olivia Grégoire, dans un contrat d'objectif et de moyens.

C'est sur ce mot d'ordre que les représentants des salariés de l'INC/60 millions appellent à se regrouper devant les locaux de la DGCCRF, 59 boulevard Vincent Auriol ce vendredi 14 mars à partir de 9 h 30 à l'occasion de la séance du conseil d'administration de l'INC qui s'y tiendra et durant laquelle la décision de cession du titre pourrait être prise.

CONTACTS

Bertrand Loiseaux, secrétaire du CSE : 06 82 68 99 08

Lionel Maugain, Délégué du Syndicat national des journalistes CGT à l'INC : 06 99 90 44 24